

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOLO CFA » en abrégé « SOLO CFA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX 7eme TRANCHE NON LOIN DE LA PHARMACIE
MAGNIFICAT, Lot 518, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/03/2023, et enregistrés au CEPICI le 15/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOLO CFA » en abrégé « SOLO
CFA »

Objet :

- transfert d'argent
- placement de personne
- intérim
- livraison de produits viviers
- prestation de services
- sous-traitance
- location de véhicule
- import /export
- entretien d'espace vert
- organisation d'évènement
- conseil en ressources humaines
- conseil en marketing opérationnel
- livraison en fourniture diverses
- conseil en informatique
- gestion immobilière
- livraison de produit alimentaire
- etc...

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX 7eme TRANCHE NON LOIN DE LA PHARMACIE MAGNIFICAT, Lot 518, Ilot 54

Dirigeant(s) M MIAN HOUSSOU JEAN-JACQUES ETTIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03305 du 07/06/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42138/GTCA/RC/2023 du 07/06/2023

